



CBRE FRANCE

SIGNE LA CHARTE D'EFFICACITE ENERGETIQUE DU PARC TERTIAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 19/09/2014

Dans la continuité du Grenelle de l'Environnement et des travaux menés il y a 3 ans sur l'obligation de rénovation énergétique du parc tertiaire, **CBRE France signe la charte d'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés et réaffirme ainsi son engagement vis-à-vis du futur décret.**

Pour rappel, CBRE avait été choisi par le Plan Bâtiment Durable pour conduire le chantier intitulé «rénovation énergétique du parc tertiaire» et proposer les recommandations du futur décret qui définirait l'obligation de travaux énergétiques dans les bâtiments tertiaires entre 2012 et 2020, conformément à l'article 3 de la Loi Grenelle 2.

Maurice GAUCHOT, Président de CBRE France, et le Département Développement Durable de CBRE, ont ainsi organisé, tout au long de l'année 2011, une vaste concertation de l'ensemble des représentants des associations professionnelles et acteurs concernés pour remettre aux pouvoirs publics les recommandations de la profession, qui ont abouti à la rédaction d'un rapport.

Dans l'esprit des recommandations de ce rapport, dont la charte s'inspire, CBRE s'engage à améliorer la performance environnementale de son siège situé Rue de Courcelles dans le 17^{ème} arrondissement de Paris.

«La principale différence entre décret et charte réside dans le fait que le décret va fixer des seuils obligés de réduction de la consommation énergétique tandis que la charte s'inscrit dans un plan de progrès» explique **Maurice Gauchot Président de CBRE France**. «L'engagement de CBRE France, en tant que membre du comité de pilotage de la charte, permet à nos clients de bénéficier des meilleurs retours d'expériences et des bonnes pratiques à adopter. Avec cette charte, nous participons au mouvement d'ensemble de la filière du bâtiment et de l'immobilier vers l'efficacité énergétique et environnementale» ajoute-t-il.

Contacts presse FR :

Wellcom : 01 46 34 60 60 - Stéphanie Piere – sp@wellcom.fr

Julie Munoz – jm@wellcom.fr

CBRE : Magali Baron - 01 53 64 36 45 – magali.baron@cbre.fr

À propos de CBRE

CBRE Group, Inc. (NYSE : CBG) est une société Fortune 500 (liste des 500 plus grandes entreprises américaines) et S&P 500 (indice boursier des 500 plus grandes entreprises américaines) dont le siège est situé à Los Angeles. Elle est la plus grande société de services immobiliers au monde (en termes de chiffre d'affaires 2013). Le groupe compte près de 44 000 employés (hors filiales) répartis sur plus de 350 bureaux internationaux (hors filiales) et propose ses services aux propriétaires, investisseurs et utilisateurs du monde entier. CBRE offre des services de conseil stratégique et d'exécution en vente et leasing, immobilier corporate, gestion de patrimoine, de projets et d'installations, crédit hypothécaire, expertise, assistance à maîtrise d'ouvrage, gestion d'investissement, recherche et consulting.